

Année scolaire
2017-2018



CRITERE 3

FAVORISER L'ACCUEIL DES PERSONNES, DE LEURS IDEES ET DE LEURS CULTURES

Rouge : réponse obligatoire – Orange : réponse attendue – Vert : réponse facultative

Accueil des hôtes étrangers

(En échange scolaire ou mobilité individuelle)

Au sein de l'établissement, la communauté éducative doit avoir connaissance de l'arrivée d'élèves et/ou d'hôtes étrangers

[Préciser de quelle manière l'information est communiquée et auprès de qui]

L'accueil doit être organisé, une personne référente identifiée, l'intégration facilitée par les élèves et l'équipe éducative.

Préciser de quelle façon (mise en place de tutorat, de parrainage, enseignant référent...)

Il existe des temps de partage autour de la culture d'origine des personnes accueillies

[Détailer]

Inscription et accompagnement des élèves allophones

Un enseignant de Français Langue Etrangère (FLE) est mis en place

[Détaillez et identifiez les enseignants]

Le rendez-vous d'inscription est organisé de façon à faciliter un réel temps d'échange avec la famille

[Bien décrire les procédures]

Adaptation du cadre d'apprentissage

Un emploi du temps est aménagé pour faciliter les apprentissages

[Préciser, détailler et illustrer la réponse. Possibilité de joindre un exemple d'emploi du temps en annexe]

L'établissement prévoit une organisation permettant aux enseignants d'assurer le suivi des élèves

[Décrire l'organisation]

[Liste à dresser]

ANNEXES DU DOSSIER CRITÈRE 3

Listes des annexes jointes à ce dossier

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.